

ANNEXE JEU DE DONNÉES - FEAMP

Nous avons déterminé les objectifs thématiques du programme FEAMP à partir des axes stratégiques (dans lesquels sont répertoriées les fiches actions) définis par le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) au niveau local. Ces axes stratégiques découlent des orientations définies par l'Union Européenne lorsqu'elle délègue l'application des fonds au niveau local. Les objectifs stratégiques que nous avons définis permettent de classer les subventions accordées selon leur objectif et leur finalité : développement économique durable et de proximité, exemplarité territoriale environnementale, mise en valeur du territoire, mise en œuvre et coopération et accompagner le développement des savoir-faire locaux. Les axes stratégiques diffèrent selon les syndicats mixtes (ainsi que selon les territoires), les objectifs stratégiques que nous avons définis visent à établir un standard qui pourra être réutilisé pour d'autres fonds, notamment issus de programmes européens, et par d'autres collectivités afin de standardiser l'ensemble des données.

Cette typologie a été au préalable validée par l'agent chargé de l'animation et du suivi du fond FEAMP.

Nom normalisé	Fiches-Action correspondantes FEAMP
Développement économique durable et de proximité	Axe 1: création des conditions favorables au dvpt et à l'emploi Fiche 1 Fiche 2 Fiche 3
Exemplarité territoriale environnementale	Axe 2 : ambition d'un territoire exemplaire Fiche 4 Fiche 5
Mise en valeur du territoire	Axe 3 : promotion des produits et des hommes, vecteur de valeur ajoutée locale Fiche 6 Fiche 7
Mise en oeuvre et coopération	Axe 4 : Axes transversaux : mise en oeuvre et coopération Fiche 8 Fiche 9
Accompagner le développement des	/



LA PECHE ET LES CULTURES MARINES AU CŒUR DU DEVELOPPEMENT D'UN TERRITOIRE ENTRE MER ET MARAIS

CRÉATION DES CONDITIONS FAVORABLES AU DÉVELOPPEMENT ET À L'EMPLOI

Susciter de nouvelles perspectives économiques locales

- > Reconquérir les usages du marais salé en matière d'aquaculture
- > Rechercher des synergies économiques avec les autres pôles d'activité du territoire
- > Identifier des potentialités en matière de productions nouvelles
- > Créer de nouveaux débouchés pour les produits de la mer

Donner une meilleure visibilité aux entreprises

- > Améliorer le dialogue au sein des filières et vers le territoire
- > Accompagner les professionnels dans leur outil de pêche et de production
- > Valoriser de la professionnalisation de l'activité de pêche à pied
- > Créer et développer des événements professionnels à visée locale, régionale, nationale, communautaire ou mondiale

Soutenir l'emploi local au sein des filières et la montée en compétences

- > Engager des dynamiques proactives en faveur de publics cibles ou de thématiques cibles
 - > Promouvoir et faciliter l'entrée dans les métiers
 - > Promouvoir et faciliter la montée en compétences
- > Développer les liens entre formation, entreprises locales et dynamiques territoriales

AMBITION D'UN TERRITOIRE EXEMPLAIRE

Densifier l'information et les efforts en matière de qualité environnementale

- > Centraliser les données sur la qualité de l'eau, les compléter, et engager des programmes d'amélioration
- > Améliorer la connaissance en matière de productivité et de zones de pêche
- > Renforcer la qualité sanitaire des productions
- > Se positionner en territoire de pédagogie

Positionner les filières au cœur des préoccupations territoriales

- > Sensibiliser les professionnels aux enjeux locaux
- > Poursuivre la dynamique en faveur de la réduction des déchets et leur valorisation
- > Engager la réflexion sur l'anticipation et l'adaptation des filières professionnelles aux évolutions climatiques, démographiques ou environnementales
- > Favoriser l'innovation locale
- > Renforcer l'implication des filières dans la Gestion Intégrée des Zones Côtières

PROMOTION DES PRODUITS ET DES HOMMES, VECTEUR DE VALEUR AJOUTÉE LOCALE

Augmenter la consommation locale des produits de la mer

- > Favoriser la distribution locale des produits de la mer
- > Former et informer les acteurs de la distribution locale
- > Rendre plus accessible les produits de la mer pour le consommateur

Valoriser les métiers et les savoirs faire locaux

- > Proposer une animation pédagogique aux scolaires du territoire
- > Véhiculer la dimension maritime du territoire auprès du grand public et des nouvelles populations
- > Valoriser les métiers et les pratiques sur les sites d'activités

AXES TRANSVERSAUX : MISE EN ŒUVRE ET COOPÉRATION

Mettre en œuvre la stratégie DLAL FEAMP sur le territoire

- > Animer et gérer le programme pour ce qui concerne le champ de responsabilité du GALPA
- > Communiquer sur le programme et ses réalisations : porteurs de projets, grand public...
- > Evaluer le programme, notamment par la mise en place d'une démarche participative

Favoriser la coopération entre les zones de pêche et de conchyliculture

- > Engager un cadre de travail privilégié entre les GALPA de la Région ALPC sur des thématiques communes
- > Mobiliser les acteurs locaux, notamment les filières professionnelles, sur des thèmes d'échanges préalablement identifiés ou à venir, et visant des actions concrètes

Fiches actions réparties par axes stratégiques pour le programme FEAMP